

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **11 juillet 2013**

Décision n° **B-2013-4373**

commune (s) : Lyon 9°

objet : Déclassement de plusieurs parties du domaine public communautaire situées boulevard de la Duchère et rue Robert Wolville - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de diverses parcelles situées boulevard de la Duchère et rue Robert Wolville - Décision modificative à la décision n° B-2013-4148 du Bureau du 13 mai 2013

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 1er juillet 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : vendredi 12 juillet 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Guillemot, MM. Charrier, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Mme Domenech Diana, MM. Buna, Calvel, Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), M. Sangalli (pouvoir à M. Colin).

Absents non excusés : MM. Daclin, Barge, Charles, Rivalta, Assi, Lebuhotel.

Bureau du 11 juillet 2013**Décision n° B-2013-4373**

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Déclassement de plusieurs parties du domaine public communautaire situées boulevard de la Duchère et rue Robert Wolville - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de diverses parcelles situées boulevard de la Duchère et rue Robert Wolville - Décision modificative à la décision n° B-2013-4148 du Bureau du 13 mai 2013**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 26 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon les articles 1.9 et 1.1.

Dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Duchère à Lyon 9°, une concession d'aménagement a été signée le 24 mai 2004 avec la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) qui doit se porter acquéreur de plusieurs tenements fonciers situés dans le périmètre de la ZAC et appartenant actuellement au domaine public communautaire.

Préalablement à cette cession, il convient de déclasser les 12 parcelles situées respectivement sur le boulevard de la Duchère et sur la rue Robert Wolville à Lyon 9°, d'une surface respective de :

- boulevard de la Duchère :

. 1 185 mètres carrés environ cadastré AS 154,

. 425 mètres carrés environ cadastré AS 155, 246 mètres carrés environ cadastré AS 156, 280 mètres carrés environ cadastré AS 157, 246 mètres carrés environ cadastré AS 158, 174 mètres carrés environ cadastré AS 159,

. 129 mètres carrés environ cadastré AS 160, 127 mètres carrés environ cadastré AS 161, 127 mètres carrés environ cadastré AS 162, 128 mètres carrés environ cadastré AS 163 ;

- rue Robert Wolville :

. 195 mètres carrés environ cadastré AR 181 et 231 mètres carrés environ cadastré AR 182.

Dans une précédente décision n° B-2013-4148 du Bureau du 13 mai 2013, la Communauté urbaine a déjà prononcé le déclassement et approuvé la cession à la SERL de ces parcelles, mais une erreur matérielle s'est glissée dans le titre de la décision.

Par conséquent, la présente décision modifie le titre de la décision n° B-2013-4148 du Bureau du 13 mai 2013 en remplaçant "le boulevard Marius Donjon" par "le boulevard de la Duchère".

Les autres éléments figurant dans la décision n° B-2013-4148 du Bureau du 13 mai 2013 restent inchangés ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Remplace, dans le titre de la décision n° B-2013-4148 du Bureau du 13 mai 2013, l'expression "le boulevard Marius Donjon" par l'expression "le boulevard de la Duchère".

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 juillet 2013.